



Externalisez la gestion de vos Ressources Humaines

APPUI PERMANENT



Gestion du personnel

Une équipe de professionnels à votre écoute :

- Une équipe de consultants spécialisés
- Une forte expérience depuis 15 ans
- Une approche pragmatique
- Des praticiens au langage clair

Un diagnostic préalable

- Un examen de vos pratiques en matière d'Instances Représentatives du Personnel
- Une analyse de vos obligations légales et conventionnelles
- Des préconisations pour une mise en conformité des dysfonctionnements observés

Un principe de dialogue permanent avec nos clients

- Une assistance documentaire rapide et personnalisée
- Un engagement à répondre à chaque question de façon circonstanciée et argumentée en tenant compte des dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles dans un délai maximal de 72 heures (jours ouvrés)
- Des réponses préventives

NICE

Porte de l'Arénas -C-
455 Promenade des Anglais
06299 NICE Cedex 03
Tél. : 04 92 29 00 05
accueil@mediationconseil.fr
Numéro de déclaration d'existence DIREC
PACA 93060417106

PARIS

Immeuble Kerria N°1
14, Avenue du Québec
BP 90235
91943 VILLEBON COURTABOEUF cedex
Tél. : 01 69 07 01 79
Mobile : 06 45 79 44 20
accueil@mediationconseil.fr



APPUI SOCIAL

Un abonnement forfaitaire pour des réponses rapides et adaptées à vos problématiques. Une forte réactivité pour être à vos côtés, à chaque instant.

Un consultant dédié sera à vos côtés pour :

- Identifier et comprendre votre cadre légal réglementaire ;
- Vous proposer des dizaines de modèles personnalisés prêts à être utilisés ;
- Vous accompagner dans la gestion de vos relations sociales ;
- Analyser votre organisation du travail et rechercher l'adéquation avec la réglementation en vigueur ;
- Etablir des procédures simples pour votre gestion du personnel, en matière de congés payés par exemple.

APPUI IRP

Nous nous engageons à fournir à l'abonné un accompagnement dans la gestion de ses Instances Représentatives du Personnel ainsi que dans la tenue de son document unique de prévention des risques professionnels.

Cet accompagnement comprend :

- Une assistance dans l'organisation des élections professionnelles (mise en place ou renouvellement des instances)
- Un projet de calendrier pour le suivi des réunions des Délégués du Personnel, du Comité d'Entreprise et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- Des modèles d'ordre du jour personnalisés pour toutes les réunions de vos instances
- Un accompagnement pour l'élaboration ou la mise à jour de votre document unique de prévention des risques professionnels
- L'élaboration d'une politique de prévention des risques en collaboration avec votre encadrement
- Des projets de réponse à toutes les remarques de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ou du médecin du travail
- L'édition du rapport annuel Hygiène et Sécurité
- La préparation de votre Négociation Annuelle Obligatoire
- L'édition du rapport annuel unique

MEDIATION CONSEIL, c'est aussi :

- La formation des membres du CHSCT
- Des prestations de recrutement
- La gestion du contrat de travail
- La paye